

**CENTRE HOSPITALIER DE LIBOURNE**

**FICHE DE POSTE**

**Intitulé du poste :**

**FORMATEUR IFSI**

**Identification du service :**

**Institut de Formation en Soins Infirmiers**

**Qualification requise :**

Diplôme d'Etat d'infirmier  
Et /ou Diplôme d'Etat de cadre de Santé  
Et/ou Master 2  
Inscrit à l'Ordre Infirmier

**Compétences requises**

Expérience en pédagogie et dynamique de groupe souhaitée

**Rattachement hiérarchique :**

Directeur des soins, Coordonnateur Général des instituts de formation du Nord Gironde  
Cadre supérieur de santé, Adjoint du Directeur de l'Institut en charge de la coordination pédagogique

**Rythme et horaires de travail :**

- Rythme en 5/2, forfait (19 RTT),
- Horaires modulables en fonction des nécessités du service et des objectifs à atteindre pouvant comprendre certains weekend (forum, portes ouvertes...)
- 2 x 6 jours de congés pédagogiques (CX) à programmer sur les périodes de congés de Noël et de Pâques (non fractionnables, non reportables et non récupérables).

**Liaisons fonctionnelles internes et externes:**

- Cadres de santé et cadres supérieurs du CH et structures extérieures,
- Médecins,
- Intervenants,
- Infirmiers et aides-soignants du CH et des structures extérieures
- Enseignants des autres instituts ou centre de formation,
- Partenaires de structure d'accueil de stagiaires,
- Autres liaisons fonctionnelles en fonction des secteurs concernés.

**Cadre réglementaire de référence :**

- Loi 1983-634 du 13 juillet 1983 portant obligations et droits des fonctionnaires,
- Loi 1986-33 du 09 janvier 1986 portant dispositions statutaires relative à la fonction publique hospitalière,
- Décret n°81-306 du 2 avril 1981 modifié relatif aux études conduisant au diplôme d'Etat d'infirmier et d'infirmière,
- Décret n° 2004-802 du 29 juillet 2004 relatif aux professions de santé,
- Décret n° 2010-1123 du 23 septembre 2010 relatif à la délivrance du grade de licence aux titulaires de certains titres et diplômes relevant du livre III de la quatrième partie du code de la Santé Publique,
- Arrêté du 21 avril 2007 relatif aux conditions de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux,
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier,
- Arrêté du 31 juillet 2009 relatif aux autorisations des instituts de formation préparant aux diplômes d'infirmier infirmier de bloc opératoire, infirmier anesthésiste, puéricultrice,..., cadre de santé et aux agréments de leur directeur.
- Arrêté du 10 juin 2021 relatif à la formation conduisant au diplôme d'Etat d'aide-soignant, et portant dispositions relatives aux autorisations des instituts et écoles de formation
- Loi n°225-581 du 27 juin 2025 sur la profession d'infirmier
- Décret n°2025-13 06 du 24 décembre 2025 relatif aux activités et compétences de la profession d'infirmier
- Arrêté du 20 février 2026 relatif au diplôme d'Etat Infirmier
- Décret n°2026-130 du 20 février 2026 relatif aux modalités de délivrance du diplôme d'état d'infirmier

## **Missions du cadre formateur :**

### **Missions principales :**

- Créer les conditions d'un apprentissage permettant aux étudiants de mobiliser l'ensemble des ressources et d'analyser les situations en lien avec la formation.
- Permettre aux étudiants d'apprendre à apprendre pour construire eux-mêmes leur savoir professionnel
- Dispenser une formation pour un exercice de la profession d'infirmier quel que soit le champ d'exercice (sanitaire, médico-social et au domicile) ou tout autre structure recrutant des infirmiers.
- Créer un environnement propice aux apprentissages en participant à la vie institutionnelle de l'Institut
- S'inscrire dans les orientations de l'Institut en lien avec les axes stratégiques institutionnels. Implication dans les projets transversaux.

### **Descriptions des activités :**

- Participe à l'élaboration du projet pédagogique des instituts de formation,
- Organise et réalise l'enseignement théorique conforme aux programmes et en utilisant différentes approches pédagogiques (innovations pédagogiques)
- Réalise la traçabilité de l'enseignement,
- Gère et organise les plannings de cours des intervenants,
- Organise et planifie les stages sur le logiciel BERGER LEVRAUT,
- Assure le suivi d'une promotion,
- Collabore dans un partenariat efficace avec l'encadrement sur les terrains de stage (réfèrent de stage, suivis pédagogiques en stage...),
- Réalise les suivis pédagogiques, s'assure de la conformité des dossiers scolaires,
- Prépare et corrige les évaluations théoriques,
- Organise et réalise les accompagnements en stage,
- Anime et forme aux travaux de fin d'études (MFEI) et participe aux jurys,
- Participe à des jurys de sélection, études de dossiers ( FPC, parcoursup ; sélection d'autres filières.
- Contribue aux travaux de réflexion/ou de recherche du CH, régionaux et/ou nationaux
- Organise et réalise des actions de formation continue ;
- Participe aux différentes journées et réunions d'équipe, pédagogiques, d'année
- S'informe des évolutions et veilles règlementaires et professionnelles,
- Réalise les bilans des activités pédagogiques ;
- Organiser et réaliser des actions de formation continue rattachée à l'IFSI/IFAS.
- S'engage dans des différents d'unité d'enseignement, coordination d'année, suivi des absences....
- Participe à la démarche qualité- et gestion des risques de l'Institut.

### **Activité ponctuelle**

- Participe à différentes missions transversales et se positionne en tant que réfèrent des projets transversaux
- Participe à des actions organisées sur l'Institut et hors les murs ( santé publique, prévention, portes ouvertes, cordées de la réussite, journées de rentrée...
- Participe aux activités de la QVCF des étudiants en santé
- Participe à des actions en lien avec l'attractivité des métiers et de la formation ( salons, forum) pour représenter l'Institut et les différents métiers
- Participe à des enseignements au regard de ses expertises sur les différents Instituts de formation du Nord Gironde
- Participe aux réunions régionales et aux groupes de travail régionaux notamment dans le cadre de l'harmonisation des pratiques régionales, participation à des études, ou travaux de recherche s'il y a lieu (CEFIEC...)

- Organise et réalise des actions de formation continue
- Accompagne les étudiants dans les programmes ERASMUS et à l'international

## **Compétences requises**

### **1. Savoirs**

- Compétences de base : Tous les textes en lien avec l'exercice de la formation et de la profession enseignée
- Connaissance de la législation, du droit du travail, de la réglementation concernant l'organisation des études, le fonctionnement des instituts de formation et le programme des études
- Maîtrise du poste de travail (outils informatiques, logiciel métiers) et des outils pédagogiques, numériques et de simulation en santé
- Connaissance des Unités d'Enseignement (UE) et de leur transversalité sur les 3 années,
- Connaissances des évolutions en termes de prise en charge et des organisations de soins tant dans les unités que dans les parcours de soins, de santé et de vie ;

### **2. Savoir-faire**

#### **Capacité :**

- De méthode : observation, analyse et synthèse
- D'évolution : adaptation et élargissement des connaissances et compétences spécifiques à la pédagogie
- D'intérêt pour l'actualité professionnelle,
- En pédagogie :
  - Faire des liens entre formation théorique et exercice professionnel
  - Pratiquer l'analyse de pratique réflexive (APP)
  - Créer les outils pédagogiques nécessaires à l'apprentissage des étudiants,
  - Faire preuve d'innovation et de créativité,
  - Mettre en évidence les capacités professionnelles des étudiants
  - Animer un groupe
  - S'exprimer en public, transmettre
- De prise d'initiative
- De positionnement institutionnel

### **3. Savoir-être**

- Aptitude relationnelle : ouverture d'esprit, communication et écoute, distance professionnelle adaptée avec les étudiants,
- Sens du travail en équipe : partage d'expériences et échanges
- Être force de proposition
- Sens des responsabilités
- Aptitude à la négociation
- Sens de l'adaptation : disponibilité méthodique et organisé
- Persévérant et dynamique,
- Accueillant et équitable